

SOUS RESERVE DE SON APPROBATION



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal tenue le **7 NOVEMBRE 2022** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 19h30, en présentiel

sous la présidence du maire Monsieur David Thibault

et à laquelle étaient présents :

Conseillers : Clyde Flowers, Cindy Carney,
Stephen Leberre, Robert Benwell

Absents : Brent Hocquard, Cathy Lise Belisle

Autres participants : Denise Dallain, dg et greffier-trésorier
Cedric Leblanc, directeur Travaux publics

2022-11-220

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Prière et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances de octobre 2022
4. Adoption des comptes à payer de octobre 2022
5. Résolution Entente Ville de Bonaventure
6. Desjardins – demande augmenter la marge de crédit
7. Family ties
 - a) Faire le versement de l'investissement promis
 - b) Jaffa
8. Projet CASA – display case
9. MRC de Bonaventure – résolution de correction Cours d'eau /
10. MTQ – programme PPA-CE : Résolution travaux effectués
11. Ville Côte-St-Luc – demande d'appui contre la loi 96 –
12. Centre Kempffer – demande
13. Résolution d'appui – Marché aux puces
14. Politique MADA – Programme Voisins solidaires

15. Concession hivernale – Chalet municipal
16. Dépôt de la liste des taxes impayées – mandat de percevoir
17. Correspondance
 - a) Market report / rapport du comité du Marché
18. Affaires diverses –Varia (point ouvert)
 - a) Guignolée 2022
 - b) Demande NCHS – Mud kitchen
19. Rapport des conseillers
20. Période de questions (10 minutes max/ citoyens)
21. Levée de la séance

2022-11-221 Approbation du procès-verbal des séances précédentes

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2022 et de la séance extraordinaire du 25 octobre 2022 soient adoptés tel que lus.

2022-11-222 Approbation des comptes à payer de octobre 2022

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au montant de 440 387,64 \$ soient payés tels que produits aux listes des comptes pour approbation du mois de octobre 2022

Je soussigné, Denise Dallain, directeur général secrétaire-trésorier, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation pour le mois de octobre 2022



Denise Dallain, D.G. greffier-trésorier

2022-11-223 Entente avec la Ville de Bonaventure 2023-2027

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- la Municipalité de New Carlisle désire renouveler son entente « Loisirs-Piscine » avec la Ville de Bonaventure afin que ses citoyens puissent

bénéficiaire de cet activité de loisirs au même coûts et avec les même privilèges que les résidents de Bonaventure.

- Le maire, Monsieur David Thibault et la directeur général greffier-trésorier, Madame Denise Dallain, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de New Carlisle, l'entente en loisirs avec la Ville de Bonaventure.

2022-11-224 Desjardins – Centre Sud Gaspésien

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle

- Contracte un emprunt temporaire d'un montant maximal de 100 000 \$ afin de défrayer les coûts du projet de rénovations des infrastructure municipales dans le cadre du programme de subvention PRABAM. La subvention accordée à la Municipalité est de 104 797 \$ payable à la fin des travaux en 2023.
- Demander un déboursement de 40 000 \$ sur l'emprunt temporaire # 3 du règlement d'emprunt 2020-397 afin d'effectuer le paiement décompte no 6 ainsi que la retenue de 5 %.
- Demande à Desjardins Centre-Sud-Gaspésiens d'augmenter la marge de 200 000 \$ pour une marge de crédit totale de 400 000 \$.
- Autorise le maire, Monsieur David Thibault et la directeur général greffier-trésorier, Madame Denise Dallain à signer, pour et au nom de la municipalité de New Carlisle tous les documents pertinents à ces demandes.

**2022-11-225 Carrefour Famille New Carlisle Family Ties
Projet de rénovations**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a fait une promesse d'une contribution financière de 25 000 \$ à la participation du milieu du projet de rénovations majeures de l'infrastructure du 208 Gérard-D.-Levesque lorsque tout le financement serait attaché et que les travaux seraient débutés;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur est à effectuer les travaux depuis le début de septembre 2022;

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le versement de la contribution financière de 25 000 \$ à l'organisme Carrefour Famille New Carlisle Family Ties.

**2022-11-226 Carrefour Famille New Carlisle Family Ties
Facture de Exploitation Jaffa inc**

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de New Carlisle autorise le paiement de 4 830,95 \$ (taxes en sus) à l'entreprise Exploitation Jaffa inc numéro de facture 040524 pour la location et la levée de bacs roll off pour les débris de construction. La municipalité défrayera les coût pour un montant maximal de 13 000 \$

2022-11-227 Demande de CASA – installation d'une vitrine acrylique

L'organisme CASA désire installer à l'hôtel de ville une vitrine contenant de l'information pour la population anglophone.

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle autorise l'organisme CASA à installer et faire l'entretien d'une vitrine à pamphlets dans l'hôtel de ville.

2022-11-228 Modification à la résolution numéro 2008-03-35 concernant la personne responsable des cours d'eau pour la municipalité de New Carlisle

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2008-03-35 faisant partie intégrante du règlement numéro 2008-06 (Entente intermunicipale relativement à la gestion des cours d'eau municipaux) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de New Carlisle veut modifier le titre du responsable des cours d'eau pour son territoire ;

CONSIDÉRANT que l'article 4 de la résolution 2008-03-35 doit être modifié par « *Selon le titre du poste, le/la directeur des travaux publics ou l'inspecteur (trice) municipal(e), est nommé(e) responsable des cours d'eau pour la municipalité de New Carlisle. En son absence, le/la directeur général(e) de la municipalité de New Carlisle deviendra le/la responsable.* ».

En conséquence, il est PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'article 4 de la résolution 2008-03-35 doit être modifié par :

- « *Selon le titre du poste, le/la directeur des travaux publics ou l'inspecteur (trice) municipal(e), est nommé(e) responsable des cours d'eau pour la municipalité de New Carlisle. En son absence, le/la directeur général(e) de la municipalité de New Carlisle deviendra le/la responsable.* ».

2022-11-229 Programme d'aide à la voirie locale

Sous-volet – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

- Dossier : 05040 (11)
- Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de New Carlisle a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

- ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;
- ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU QUE** les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;
- ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;
- ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2022** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;
- ATTENDU QUE,** si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;
- ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS,

sur la PROPOSITION DE : Stephen Leberre
APPUYÉ PAR : Cindy Carney,

il est résolu et adopté à l'unanimité des conseillers présents que

le conseil de la Municipalité de New Carlisle approuve les dépenses d'un montant de 7 152 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2022-11-230

Ville Côte-St-Luc

Appuie des municipalités bilingues pour CONTRER LA LOI 96

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directeur général, Denise Dallain, informe la Ville Côte-St-Luc de l'intérêt de la municipalité à discuter de revendications de la Loi 96.

2022-11-231

**Centre Culturel et Interprétation Kempffer
Déneigement**

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité continuera, comme par les années passées, à faire le déneigement partiel du stationnement du Centre Kempffer lorsque toutes les routes sont ouvertes.

2022-11-232 Continuité du Marché aux puces

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle appuie les démarches de CASA de prendre la relève du Marché aux puces de l'Église Saint-Etienne afin que celui-ci devienne autonome. La municipalité paiera pour la 1^{er} année le coût de location et d'enlèvement du bac à poubelle.

2022-11-233 Chalet municipal des sentiers récréotouristiques du Lac Noir

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'afficher le plus rapidement possible l'offre de concession du chalet municipal pour la période du 4 janvier au 1 avril 2023

2022-11-234 Personnes endettées envers la municipalité

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- le conseil de la municipalité de New Carlisle approuve l'état (liste) des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales. La directeur général avisera toutes ces personnes de l'état de leur compte qui devra être acquitté au plus tard le 21 décembre 2022 à 16 heures.
- Le conseil mandate la directeur général de transmettre au plus tard le 20 janvier 2023 à la MRC de Bonaventure l'état des personnes endettées envers la municipalité pour défaut de paiement de taxes. Ceci entamera la procédure de mise en vente pour taxes à la MRC de Bonaventure

2022-11-235 Guignolée 2022

PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle fasse une contribution financière de 1410 \$ à la Guignolée 2022.

2022-11-236 NCHS – Mud kitchen

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle fasse une contribution financière de 200 \$ à la cour d'école pour la construction d'une « mud kitchen » activité sensorielle pour les tout-petits.

2022-11-237 Clôture de la séance

À 20h25, il est proposé par le conseiller Robert Benwell que la présente séance du conseil municipal soit levée.

Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

La directrice générale secrétaire-trésorier,


Denise Dallain

Le maire,


David Thibault



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal tenue **le 29 NOVEMBRE 2022** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 19h30, en présentiel

sous la présidence du maire Monsieur David Thibault

et à laquelle étaient présents :

Conseillers : Clyde Flowers, Brent Hocquard, Cathy Lise Belisle
Cindy Carney, Stephen Leberre, Robert Benwell

Autres participants : Denise Dallain, dg et greffier-trésorier

Les membres du conseil sont tous présents et renoncent à l'avis de convocation

Les membres présents forment quorum

2022-11-238

L'ordre du jour

1. Adoption de la politique MADA
2. Création du comité de suivi MADA ET VOISIN SOLIDAIRE
3. Demande Journée Novice
4. Ecole La Source, Paspébiac – Diner de Noël
5. Arena - Soumission pour travaux de toit

2022-11-239

Démarche MADA - Adoption du plan d'action 2022-2025, nomination des responsables des dossiers des personnes âgées et nomination du comité de suivi de la politique

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de New Carlisle a présenté en 2021 une demande d'appui financier pour l'élaboration d'une politique MADA dans le cadre du Programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés, volet 1 ;

CONSIDÉRANT Q' à la suite à l'acceptation de la subvention octroyée par le secrétariat aux aînés dans le cadre du programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés, volet 1, la Municipalité New Carlisle désire adopter la démarche MADA ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de New Carlisle entend réaliser la démarche conformément aux engagements tels que mentionnés dans chacune des conventions d'aide financière MADA ;

ATTENDU QUE la Municipalité de New Carlisle a pour mission d'assurer le bien-être de leurs citoyennes et de leurs citoyens ainsi que la vitalité de leur communauté ;

ATTENDU QUE les démarches MADA relève d'un pouvoir de la Municipalité de New Carlisle lui permettant d'intervenir dans les limites de ses compétences et de jouer un rôle actif auprès des personnes âgées et des familles ;

EN CONSÉQUENCE

Il est **PROPOSÉ PAR** : Monsieur Brent Hocquard
APPUYÉ DE : Monsieur Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de New Carlisle

- Adopte le plan d'action MADA élaboré par le comité de pilotage et ce, pour une durée de 3 ans, soit de 2022 à 2025
- Nomme Monsieur Clyde Flowers à titre de personne responsable du dossier des personnes âgées ;

Laquelle personne aura le mandat :

- D'assumer le leadership de la mise en œuvre du plan d'action auprès du comité de suivi ;
- De représenter les intérêts des personnes âgées auprès du conseil municipal et de la communauté ;
- D'assurer le lien entre le comité de suivi et le conseil municipal

2022-11-240

AUTORISATION POUR LA CRÉATION ET LA MISE SUR PIED DU COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION MADA

CONSIDÉRANT que la Municipalité de New Carlisle effectue actuellement une mise à jour de sa démarche MADA;

CONSIDÉRANT que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité, pour assurer un milieu de vie de qualité aux aînés;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ PAR** :
APPUYÉ DE :

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que

- la Municipalité procède à la création d'un comité de suivi en nommant les personnes suivantes ainsi que leur titre :

Monsieur Clyde Flowers, conseiller

Madame Cathy Lise Belisle, conseillère
Madame Elizabeth Chedore
Madame Sandi Beebe
Madame Noellie Doiron
Madame Denise Dallain

Lequel comité aura le mandat :

- D'effectuer le suivi du plan d'action à la lumière des progrès réalisés et des changements en cours dans le milieu.
- De faire des recommandations au conseil de la MRC sur l'Évolution des actions.
- De poursuivre la réflexion sur l'évolution et l'émergence d'enjeux dans la communauté.
- D'agir, au besoin, à titre d'agent de mobilisation pour favoriser la participation des actrices et des acteurs du milieu.

2022-11-241 ARENA – bid for roof

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseiller Robert Benwell est autorisé à discuter des conditions avec le seul soumissionnaire reçu « Les constructions de la Baie des Chaleurs ».

2022-11-242 Clôture de la séance

À 20h35, il est proposé par le conseiller Robert Benwell que la présente séance du conseil municipal soit levée.

Je, David Thibault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

La directrice générale secrétaire-trésorier,



Denise Dallain

Le maire,



David Thibault